

LISTE DES EFFETS AUTORISES (*)

1	Bonnet de laine (hiver) / casquette (été)
2/an	Blousons tissus
6/semaine	Tee-shirt
2/semaine	Polos ou chemises
2/semaine	Pulls ou sweatshirt
1	Paire de gants en laine ou tissus (sans doublure)
6/semaine	Slips ou caleçons
3/semaine	Pantalons, pantacourts ou bas de survêtement
1/semaine	Ensemble de survêtement
4/semaine	Shorts
6/semaine	Paire de chaussettes
3/an	Paire de chaussures
1	Peignoir
1/semaine	Grande serviette – 150 cm maximum
3/semaine	Petites serviettes
5/semaine	Gants de toilettes
10 /semaine	Timbres
10/semaine	Enveloppes ou enveloppes timbrées
1/semaine	Papier à lettres -ligné-
3/mois	Magazines ou livres
2/mois	CD (originaux-sous blister)
1/mois	DVD (originaux-sous blister)
1/mois	Jeu pour PC ou console (original)
1 sac /semaine lors d'un RDV parloir (*) liste non exhaustive	

INTERDICTION

- **Sac de courses en toile de jute « Leclerc »**
- Tous les vêtements de couleur bleu marine, bleu cyan, kaki, rouge & vert uni, ainsi que le camouflé
- Tous les vêtements à capuche & les grands cols qui cachent le visage
- Les longs bonnets pouvant cacher le visage
- Les vêtements portant de grosses plaques métallique pour identifier la marque (ex. : Philip plein, GStar, etc.)
- Les gants de sport, doublés ou en cuir
- Tous les CD, DVD ou jeux console copiés

INFORMATION

- 1 dépôt par semaine lors d'un rendez-vous parloir
- Dans un sac « type sac de courses » :

NOM + PRENOM + N° D'ECROU

- **Envoi par la poste possible :**
 - Photos
 - Nécessaire courrier
 - Magazines, livres

Pour ouvrir les droits au téléphone vous devez envoyer :

- Facture de votre téléphone
- Photocopie de votre pièce d'identité Recto/Verso
- Un lettre sur laquelle vous « attestez sur l'honneur accepter les appels de Monsieur Nom/Prénom/D'écrou »

Centre Pénitentiaire de Mont de Marsan
A l'attention du S.A.G.I
BP 90629 -400006 Mont-de marsan-Cedex

SOUMIS A AUTORISATION

- Les consoles de jeu :
 - 1^{ère} génération
 - PS2
 - 360 Arcade



Les manettes doivent être filaires !!!! (le câble ne se détache pas)

Mai 12/04/2025